AR PREFECTURE

082-218200947-20200226-D20200226_02-DE

Regu le 03/03/2020

Délibération du Conseil Municipal

D.2020.02.26-02

ACTE: 3.3.2

Commune de LAUZERTE

L'an deux mille vingt et le 26 Février à 20h30, le Conseil Municipal de LAUZERTE s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean Claude GIORDANA.

Etaient présents: Mmes Boillon, Delteil, Denis, Guichard, Pardo.

Mrs Aunac, Gervais, Giordana, Jofre, Pierasco.

Procuration: M. VELLUZ A M. GERVAIS,

Excusé / Absent: M. BEZY, MME TAURAN, M. VELLUZ.

Secrétaire: MME GUICHARD CLAIRE

Date de la convocation: 19/02/2020

Nombre de conseillers : 13 Nombre de présents : 10 Nombre de votants : 11

❖ OBJET: LOCATION APPARTEMENT N°5 IMMEUBLE TAURAN

Suite au départ de l'ancien colocataire, du logement N°5 de l'immeuble TAURAN, le Maire propose de louer cet appartement exclusivement à Madame VANDERBROUCKE Elodie, ancienne colocataire de M. AYOHOUANNON Gabin qui en a fait la demande.

Il propose les conditions suivantes :

- Le contrat est consenti pour une durée de 6 ans à compter du 1^{er} Mars 2020.
- Le prix du loyer mensuel, payable d'avance, est fixé à 369.07 euros + 4 € de charges ;
- Le montant du loyer est établi suivant le nouvel indice de référence des loyers, publié par l'INSEE. Le trimestre servant d'indice de référence des loyers à la date de signature du contrat est le 4^{ème} trimestre 2019, indice 130.26;
- La caution demandée sera de 369.07 euros.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- ACCEPTE : la proposition de Monsieur le Maire aux conditions énumérées ci-dessus.
- AUTORISE : le Maire à signer le contrat de location correspondant

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Jean-Claude GIORDANA